

Énergie-climat



Accompagner les secteurs liés à la transition écologique

La transition écologique, par l'urgence et les enjeux qu'elle porte, ne peut plus être saisie par les seuls acteurs traditionnels de l'environnement. Pour être effective, cette transition doit venir irriguer toutes les composantes de la société.

Dans ce contexte mouvant, où les structures de l'économie sociale et solidaire se voient de plus en plus porter des **objets transversaux**, le Centre de Ressources DLA Environnement met à disposition des chargé-e-s de mission DLA cette fiche-outil sur un secteur à haut potentiel environnemental : le secteur énergie-climat.

Dans le cadre des accompagnements individuels et collectifs menés par les chargé-e-s de mission DLA, cette fiche a vocation à dresser un paysage de secteur composite pour une meilleure appropriation du **contexte**, des **enjeux** et des **écosystèmes** avec lesquels les structures de l'ESS doivent composer, mais aussi à proposer des **leviers d'action** pour l'emploi et l'accélération de la transition écologique sur les territoires.

SOMMAIRE

● Énergie-climat, de quoi parle-t-on ?	02
● Écosystème	04
● 4 leviers pour l'action sur les territoires	06
• Production d'énergie décentralisée	07
• Mobilité durable	08
• Éco-construction	10
• Sobriété énergétique	12

Énergie-climat : de quoi parle-t-on ?

L'énergie, facteur essentiel de développement économique, est devenue indispensable dans notre quotidien. Nous l'utilisons pour nous déplacer, nous chauffer, nous éclairer, cuisiner, et bien d'autres fonctions. La demande d'énergie s'est accélérée ces dernières décennies, participant à l'augmentation des déplacements, des équipements de nos logements et de manière générale, à l'évolution des modes de vie de nos sociétés industrialisées.

Au cours du XX^e siècle, le pétrole a remplacé progressivement le charbon, puis les chocs pétroliers dans les années 1970 ont poussé le gouvernement à accélérer le déploiement du nucléaire, qui fournit aujourd'hui les trois quarts de notre électricité¹.

Mais l'utilisation massive des énergies fossiles et du nucléaire engendrent des effets néfastes sur l'environnement, des déchets radioactifs, des inégalités, l'épuisement des ressources et des pollutions qui nous poussent à tendre vers un nouveau modèle à la fois sobre et efficace en énergie, plus respectueux de l'environnement et des personnes.

L'extraction, le transport et la combustion des énergies fossiles produisent des émissions de gaz à effet de serre, à l'origine du dérèglement climatique.

Face à ces défis, la transition énergétique - qui désigne le passage du système énergétique actuel, utilisant des ressources non renouvelables et des énergies émettrices de gaz à effet de serre, à un mix énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables - est une réponse à la préservation de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique. Les enjeux sont multiples : écologique (réduction des émissions de gaz à effet de serre), sanitaire (pollution de l'air), social (lutte contre la précarité énergétique), économique (balance commerciale), géopolitique (tensions entre pays producteurs et consommateurs)...

La transition énergétique se caractérise par une mutation profonde de notre société, des modes de production et de consommation. Elle entraîne une nouvelle répartition géographique de la production d'énergie, favorise la création d'emplois locaux et des modes de consommation plus sobres.

En effet, l'énergie et le climat sont deux sujets qui se caractérisent par leur transversalité : les usages de l'énergie sont multiples, et c'est donc à une mutation profonde des pratiques qu'il s'agit d'opérer.

Les secteurs du transport et du bâtiment, qui sont les deux plus gros postes de consommation d'énergie, sont particulièrement concernés. Le défi est double : il s'agit de réduire les consommations énergétiques de ces secteurs, en luttant contre la précarité énergétique (dans le logement et concernant la mobilité), afin de concilier transition énergétique et justice sociale.

Les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) du secteur portent la vision d'un modèle durable et s'engagent pour accélérer cette transition. Leurs actions au quotidien agissent de façon concrète pour la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables pour une transition énergétique inclusive (trois principes fondamentaux).

Pour aller plus loin

Consultez la fiche « **Économie circulaire** » du CRDLA Environnement pour en savoir plus sur la rareté des ressources

Le rôle des citoyen·ne·s et des collectivités territoriales dans la mutation du modèle énergétique est également un élément clé pour assurer une transition énergétique citoyenne.

1. Production d'électricité par filière, RTE, <https://www.rte-france.com/fr/eco2mix/eco2mix-mix-energetique>

➔ Les principes fondamentaux de la transition énergétique :

Le scénario négaWatt 2017-2050², exercice prospectif qui décrit les pistes concrètes pour diviser par deux la consommation d'énergie et atteindre 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050, donne des éléments concrets pour comprendre la transition énergétique. Le scénario étudie en détail les différents secteurs de consommation et de production d'énergie afin de tendre vers une évolution possible du système énergétique.

Le scénario négaWatt et le travail majoritaire de plaidoyer de nombreuses associations prouvent qu'il est possible de sortir du modèle énergétique dépendant des énergies fossiles et du nucléaire. Partant du principe que l'énergie la moins polluante est celle que l'on ne consomme/produit pas, le scénario identifie une démarche en trois étapes, qui dépend de la capacité à contrôler notre consommation et à couvrir nos besoins énergétiques par les énergies renouvelables.

La transition énergétique repose sur trois principes fondamentaux :

Sobriété énergétique

Réduire les consommations et faire évoluer les comportements et les modes de vie

Efficacité énergétique

Consommer moins et mieux l'énergie pour le même confort, en améliorant la performance des bâtiments et des équipements

Développement des énergies renouvelables

Privilégier les énergies renouvelables pour couvrir nos besoins d'énergie

Le passage d'un modèle énergétique à un autre implique le changement de paradigme de nos sociétés actuelles qui reposent sur un modèle énergétique fondé sur des énergies non renouvelables et émettrices de gaz à effet de serre. A contre-courant de ce système, la transition énergétique ne cherche pas simplement à répondre à une logique de marché, mais propose de questionner la place des citoyen·ne·s, des élu·e·s, des entreprises pour aller vers un changement en profondeur de nos modèles de production et de consommation. Les associations et acteurs de l'ESS agissent concrètement pour engager une transition énergétique inclusive, solidaire et citoyenne. Ils sont en capacité d'innover pour apporter des réponses concrètes pour initier les citoyen·ne·s, entreprises, élu·e·s à un changement en profondeur de nos modèles.

Le champ d'action des associations se situe à plusieurs niveaux :

- ➔ Sensibilier l'ensemble de la société aux enjeux de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique
- ➔ Accompagner le développement de projets d'énergies renouvelables sur les territoires, avec l'implication des citoyen·ne·s
- ➔ Accélérer la transition énergétique inclusive : lutter contre la précarité énergétique relative au bâti et aux transports
- ➔ Accompagner les filières sobres en carbone (énergies renouvelables, mobilité, éco-rénovation) et l'évolution des pratiques professionnelles.

» Ecosystème

● Quelques acteurs du financement :

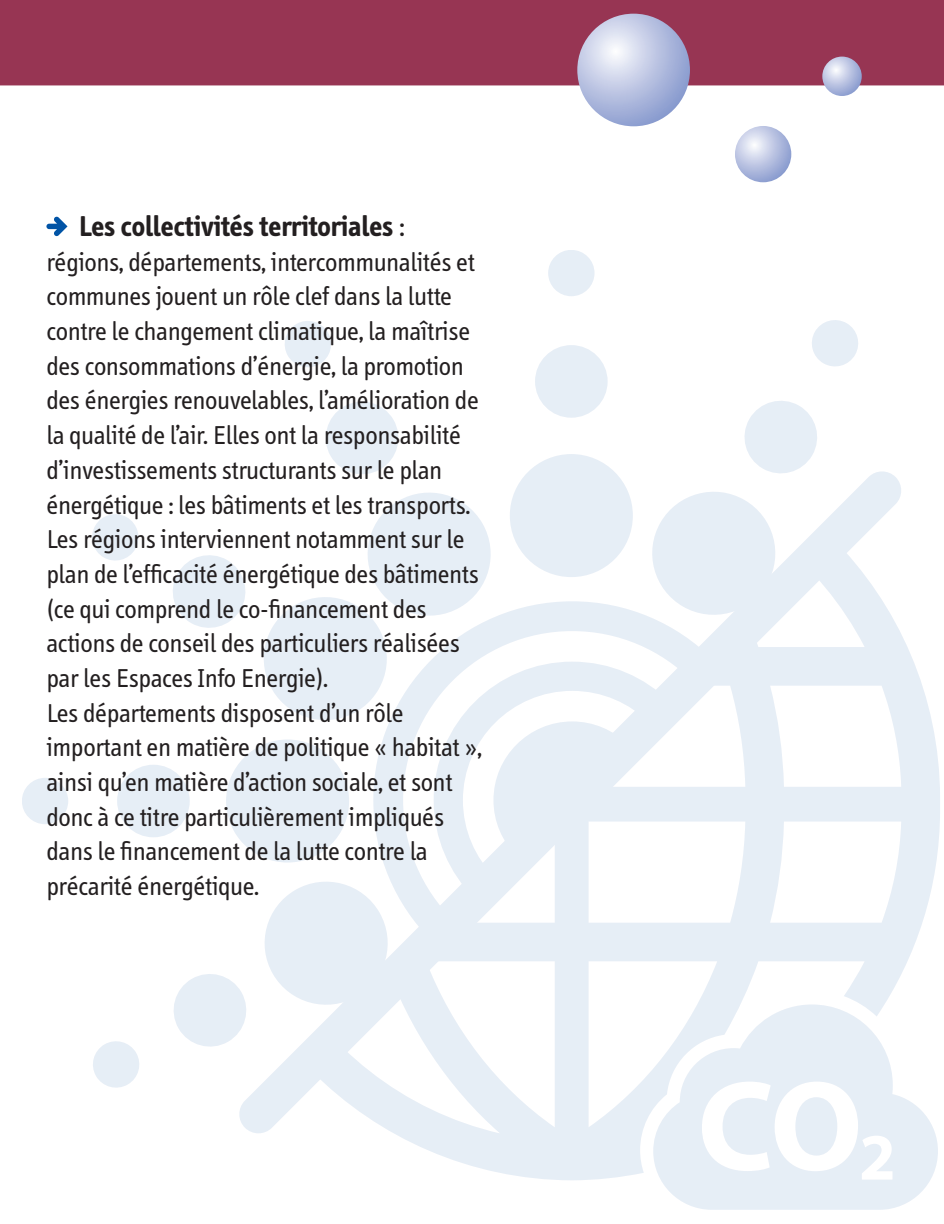
→ **L'ADEME** : placée sous la tutelle des ministres chargés de la recherche, de l'écologie et de l'énergie. La mission de l'ADEME est de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Elle finance chaque année un grand nombre d'appels à projet sur les thématiques relatives à la transition énergétique (énergies renouvelables et efficacité énergétique, mobilité et transports, gestion des déchets, qualité de l'air, lutte contre le bruit, lutte contre le gaspillage alimentaire...).
www.ademe.fr

→ **Énergie Solidaire** : ce fonds de dotation créé par Enercoop finance des projets de lutte contre la précarité énergétique, grâce à des micro-dons collectés sur les factures d'électricités des particuliers volontaires.
www.energie-solidaire.org

→ **Le Ministère en charge de l'écologie** : il intervient à travers la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC), qui met en œuvre la politique relative à l'énergie, aux matières premières énergétiques, ainsi qu'à la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique. Outre ses financements propres, elle gère les appels à projets CEE (voir ci-dessous), dont le programme SARE, qui co-finance à partir de 2020 les missions des Espaces Info Énergie.
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

→ **Les programmes CEE (Certificats d'Économies d'Énergie)** : Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) impose aux fournisseurs d'énergie (carburants, électricité, gaz, fioul domestique...) de soutenir des actions d'économies d'énergie. Chaque année, la DGEC lance un appel à programmes qui permet de faire financer par ce biais des programmes nationaux en faveur de la maîtrise de la demande énergétique, ou de réduction de la précarité énergétique.
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

→ **Les collectivités territoriales** : régions, départements, intercommunalités et communes jouent un rôle clef dans la lutte contre le changement climatique, la maîtrise des consommations d'énergie, la promotion des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air. Elles ont la responsabilité d'investissements structurants sur le plan énergétique : les bâtiments et les transports. Les régions interviennent notamment sur le plan de l'efficacité énergétique des bâtiments (ce qui comprend le co-financement des actions de conseil des particuliers réalisées par les Espaces Info Énergie). Les départements disposent d'un rôle important en matière de politique « habitat », ainsi qu'en matière d'action sociale, et sont donc à ce titre particulièrement impliqués dans le financement de la lutte contre la précarité énergétique.



● Quelques acteurs du développement

→ Le CLER - Réseau pour la transition énergétique :

association qui a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et plus largement la transition énergétique. Le CLER - Réseau pour la transition énergétique, fédère un réseau de plus de 300 structures professionnelles (collectivités, coopératives, associations, entreprises) réparties sur l'ensemble du territoire français, qui mènent localement des projets concrets autour de la rénovation et de l'efficacité énergétique, de la lutte contre la précarité énergétique, de la sobriété et des énergies renouvelables.

cler.org

→ Énergie Partagée :

le mouvement Énergie Partagée accompagne et participe au financement de projets de production d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie portés par les citoyen·ne·s et les collectivités, à travers deux entités. Énergie Partagée Association a pour but de sensibiliser à l'énergie citoyenne et fédérer les acteurs de projets à l'échelle nationale. Énergie Partagée Investissement, société en commandite par action, collecte l'épargne des citoyen·ne·s pour l'investir directement au capital de projets de production d'énergie renouvelable.

energie-partagee.org

→ La fédération FLAME :

créée à l'initiative des Agences Locales de l'Énergie et du Climat (ALEC), la fédération FLAME a pour missions de représenter officiellement par le biais d'un interlocuteur unique le réseau français des ALEC auprès des instances nationales et européennes, d'appuyer les collectivités territoriales dans la création d'ALEC, de multiplier les échanges de savoir-faire entre ses membres par la coordination de groupes de travail, de diffuser l'expertise qu'elle capitalise sur les questions de l'énergie et du climat.

www.federation-flame.org

→ Les Amis d'Enercoop :

association créée en 2008, les Amis d'Enercoop sont un laboratoire d'idées et de projets. Constituée d'experts et de militants de l'énergie citoyenne et de l'économie sociale et solidaire, l'association œuvre pour la défense de l'environnement naturel, la lutte contre l'exclusion sociale et pour un débat public sur l'énergie ouvert aux citoyen·ne·s.

www.lesamisdenercoop.org

→ Association négaWatt :

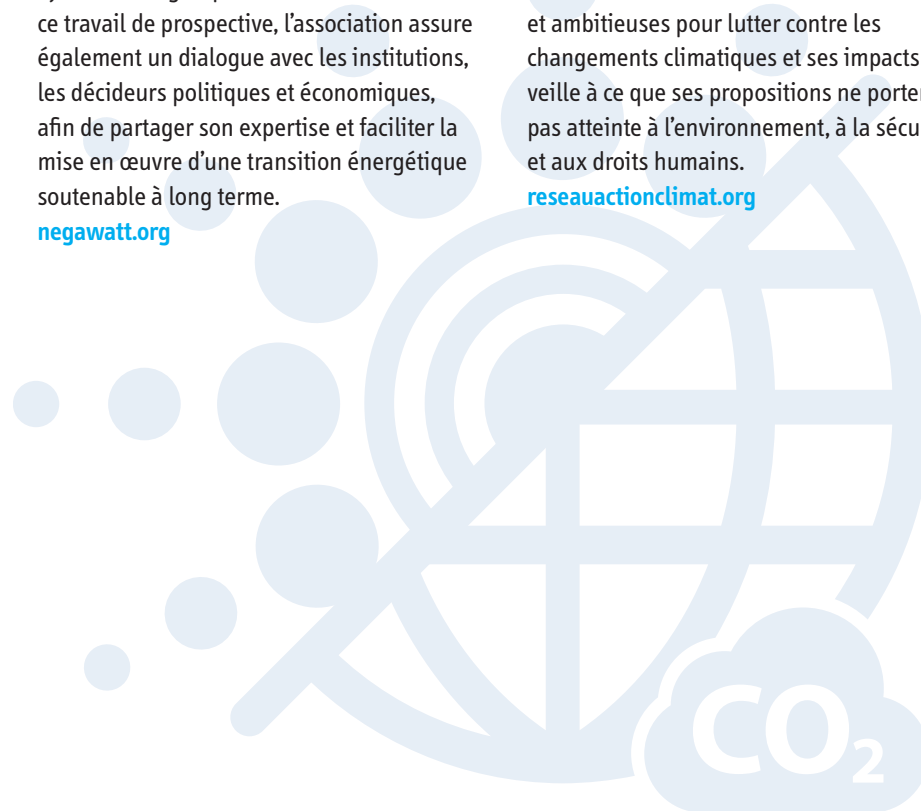
l'association est animée par une vingtaine d'experts impliqués dans des activités professionnelles liées à l'énergie. L'association est à l'origine de la « démarche négaWatt » qui s'appuie sur la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Elle a mis au point un scénario énergétique à horizon 2050 traduisant une évolution possible de notre système énergétique. Dans la continuité de ce travail de prospective, l'association assure également un dialogue avec les institutions, les décideurs politiques et économiques, afin de partager son expertise et faciliter la mise en œuvre d'une transition énergétique soutenable à long terme.

negawatt.org

→ Le Réseau Action Climat :

le RAC est le représentant français d'un réseau mondial et européen d'ONG, qui regroupe en France 22 associations nationales et 10 associations locales et régionales. Son travail couvre l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique : les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, etc. Il travaille principalement à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques et ses impacts et veille à ce que ses propositions ne portent pas atteinte à l'environnement, à la sécurité et aux droits humains.

reseauactionclimat.org



4 leviers pour l'action sur les territoires

La transition énergétique répond à des défis à la fois humains et environnementaux qui représentent également des opportunités pour le développement des territoires. Pour permettre aux chargé-e-s de mission DLA de mieux accompagner les structures de l'ESS, le Centre de Ressources DLA Environnement propose un tour d'horizon des principaux leviers d'action tirés de ces divers enjeux.

Au sein de chacun de ces leviers est présentée sous forme de « boîte à idées » une liste non-exhaustive d'initiatives portées par des acteurs œuvrant pour l'intérêt général. La majorité des actions relevées sont illustrées par des exemples de structures ou de démarches existantes. Celles-ci ont été identifiées par le CRDLA Environnement pour leur originalité ou leur dimension représentative des évolutions observées sur le secteur, mais elles ne sont en aucun cas les seules, d'autres initiatives similaires existent assurément sur les territoires !

La capitalisation de ces quelques bonnes pratiques a néanmoins vocation à alimenter un travail d'accompagnement des structures bénéficiaires de manière à renforcer les emplois participant à la transition écologique.



Production d'énergie décentralisée



Éco-construction



Mobilité durable



Sobriété énergétique

1 Production d'énergie décentralisée

Le rôle des citoyens et des collectivités locales dans la production d'énergie a profondément évolué ces dernières années. L'appropriation de la gestion de l'énergie par le·la citoyen·ne, longtemps relégué·e au rôle unique de consommateur·rice passif·ve dans un marché concentré et marchand, constitue une opportunité pour accélérer la transition énergétique. Cette évolution est le résultat de plusieurs faits marquants du secteur : la libéralisation du marché de l'énergie³, l'assouplissement du cadre réglementaire⁴, affirmant le rôle et l'implication des citoyen·ne·s dans les projets d'énergies renouvelables et les avancées technologiques (baisse du coût de production des énergies renouvelables, développement de smartgrids et du stockage).

L'implication citoyenne dans le développement des énergies renouvelables peut se traduire sous de multiples formes, allant de la gouvernance au financement de projets. D'une part, on distingue les projets à gouvernance locale, les projets citoyens, de production d'énergies renouvelables ou de maîtrise de l'énergie, portés, maîtrisés et financés par des acteurs locaux, citoyen·ne·s et/ou des collectivités. D'autre part, les projets sans gouvernance locale, projets d'énergies financés par les particuliers, via des plateformes de *crowdfunding*. Il existe également d'autres modèles mêlant ces deux dynamiques.

La multiplication des projets citoyens d'énergies renouvelables (parcs éoliens citoyens, panneaux photovoltaïques installés sur les toitures d'écoles...) portés par des citoyen·ne·s, coopératives et/ou collectivités locales⁵, traduit la volonté des acteurs locaux de s'approprier la gestion de l'énergie, de sa production à sa consommation. Cette mutation participe à la dynamique des territoires, renforce la sécurisation de l'approvisionnement en énergie, crée des emplois locaux et redonne du poids à la société civile. Ce modèle a pris son essor en Allemagne, où la part des énergies renouvelables électriques a dépassé les 30 % de production d'électricité, dont plus de la moitié appartient aux citoyen·ne·s et agriculteur·rice·s.

Les associations et acteurs de l'ESS ont contribué au développement des projets citoyens ou participatifs et s'attachent à construire une transition énergétique citoyenne, pour un mode de production d'énergie décentralisée, démocratique, renouvelable, porté et financé par les citoyen·ne·s.

Pour aller plus loin → **Les projets d'énergies renouvelables participatifs**, ADEME, 12/2019

→ Renforcer le pouvoir d'agir des citoyen·ne·s

- Monter ou accompagner un projet citoyen d'énergies renouvelables. Les projets citoyens favorisent la pratique des comportements vertueux de sobriété énergétique, sensibilisent l'ensemble du territoire à la transition énergétique et facilitent le lien social et l'adhésion aux projets d'énergies renouvelables
- Les citoyen·ne·s peuvent s'engager à travers le financement participatif, qui offre la possibilité à toute société productrice d'énergies renouvelables d'ouvrir une part de son capital aux citoyen·ne·s et autres acteurs locaux

Posture de l'association	Exemples d'associations porteuses d'actions
Co-construction	<ul style="list-style-type: none"> → Association des Centrales villageoises → Toits en transition → ECLR (énergies citoyennes locales et renouvelables)

3. Fin des monopoles pour la fourniture d'électricité depuis 2004 pour les entreprises et depuis 2007 pour les particuliers

4. Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, dite LTECV, du 18 août 2018, loi n° 2015-992 et loi relative à l'énergie et au climat, du 8 novembre 2019, loi n°2019-1147

5. <https://energie-partagee.org/energie-citoyenne/tous-les-projets/>

→ Développer une expertise indépendante sur les modes de production d'énergies renouvelables	Co-construction Innovation	<ul style="list-style-type: none"> → Solagro → Hespul → Énergie Partagée
→ Encourager l'adoption d'un cadre législatif et réglementaire pour faciliter le développement de projets d'énergies renouvelables locales et citoyennes	Interpellation	<ul style="list-style-type: none"> → Cler - Réseau pour la transition énergétique

- Boîte à outils**
- Projets d'énergie renouvelable et citoyenne, s'orienter pour bien démarrer, Énergie Partagée
 - Méthascope : outils d'aide au positionnement sur les projets de méthanisation de France Nature Environnement

➤ Mobilité durable

Le secteur des transports est un secteur clé pour la transition énergétique : il est le premier émetteur de gaz à effet de serre en France (28 % des émissions selon l'ADEME), largement dépendant des énergies fossiles (à 92 %) et responsable des pollutions nuisibles pour la santé. Or, les mutations de ce secteur ainsi que celles du bâtiment sont primordiales pour la mise en œuvre de la transition énergétique inclusive.

Face aux fluctuations des prix du pétrole, le coût de la mobilité pèse de plus en plus lourd sur le pouvoir d'achat des ménages, excluant les ménages aux revenus modestes vivant dans les territoires éloignés des bassins d'emploi, des services publics, des lieux de loisirs, et ce, particulièrement dans les territoires les moins denses. L'utilisation de l'automobile est donc dans ces territoires bien souvent indispensable ce qui explique qu'un ménage résidant en milieu périurbain ou rural parcourt en moyenne 40 % de plus en voiture que s'il réside en ville.

Face à ces inégalités, l'enjeu de la mobilité durable consiste à répondre aux besoins de déplacement de chacun tout en réduisant l'impact des moyens de transports sur l'environnement.

La mobilité durable repose sur des changements de comportements, le développement d'alternatives à l'usage individuel de la voiture à travers l'aménagement des territoires et le déploiement de voitures moins polluantes (par exemple le bioGNV gaz naturel d'origine renouvelable).

Parallèlement, le report modal pour les marchandises (par voies navigables ou ferroviaires existantes) aujourd'hui transportées par la route constitue une solution efficace pour réduire les émissions. Cet aspect concerne plus largement les entreprises, mais les associations ont la possibilité d'adopter une posture militante pour faire évoluer la réglementation sur le transport de fret, qui, bien que très polluant, est le mode de transport aujourd'hui avantageux.

Les associations continuent de se mobiliser pour alerter les citoyen-ne-s quant aux risques des émissions liées au trafic routier pour la santé et appellent au développement d'infrastructures de mobilité active. Elles sont à même de proposer et d'inventer des solutions alternatives à la voiture sur les territoires pour favoriser le changement de comportements.

→ **Participer à l'émergence de la mobilité durable**

- Promouvoir les initiatives territoriales existantes et les bonnes pratiques
- Proposer une offre de transports partagés en milieu urbain, périurbain ou rural, par exemple, avec des plateformes coopératives citoyennes et solidaires pour offrir des services de covoiturage et autopartage
- Accompagner les collectivités locales pour adopter une stratégie d'aménagement d'espaces, d'étude de faisabilité au suivi des projets pour une mobilité durable
- Adopter une posture militante pour développer les dispositifs pour l'intermodalité et des modes actifs (plateformes multimodales, pistes cyclables, parkings à vélos sécurisés, aires de covoiturage...)

Posture de l'association

Co-construction
Réalisation
Innovation
Interpellation

Exemples d'associations porteuses d'actions

- Dromolib
- Mobicoop
- Rézo Pouce
- L'Heureux Cyclage
- Réseau Citiz
- La FUB

→ **Soutenir la mobilité durable et inclusive**

- Accompagner les ménages en situation de fragilité vers une meilleure mobilité, avec des solutions alternatives à la voiture individuelle (vélos à assistance électrique ou transports collectifs) ou des solutions de partage pour permettre à ces ménages de se déplacer pour accéder aux soins, à l'emploi ou aux activités

Co-construction

- Wimoov

→ **Plaidoyer pour le déploiement des voitures moins polluantes**

- Interpeller pour diversifier les solutions alternatives aux énergies fossiles (dont le bioGNV). Ces changements supposent la mise en place d'infrastructures pour leur déploiement (station d'avitaillement pour les véhicules circulant au bioGNV, stations hydrogènes...)

Interpellation

- France Nature Environnement
- Réseau Action Climat

→ **Interpeller pour réduire l'impact environnemental du transport des marchandises**

- Soutenir le report modal des marchandises en interpellant les pouvoirs publics et les acteurs économiques. Aujourd'hui, 90 % des marchandises sont transportées par la route, des solutions alternatives existent notamment via des transports combinés aux voies navigables ou ferroviaires qui sont plus vertueuses en termes environnementaux

Interpellation

- Les Amis de la Terre

Boîte à outils

- **Le Guide pédagogique de la mobilité durable** de France Nature Environnement
- **Ma ville respire : 10 solutions zéro émission** du Réseau Action Climat

3 Éco-construction

L'éco-construction est un projet de création, restauration, rénovation ou réhabilitation d'un bâtiment (ou d'une pièce) visant à respecter au mieux son impact sur l'environnement. Ce concept global s'applique à toutes les phases de la vie d'un bâtiment, de sa conception, jusqu'à la démolition ou la destruction, en passant par la construction et l'exploitation.

En France, le parc de logements étant relativement ancien, la rénovation écologique - ou l'éco-rénovation - du parc résidentiel existant constitue le principal levier d'action. Enjeu majeur de la transition énergétique, le secteur du bâtiment est celui qui consomme le plus d'énergie (43 % de l'énergie finale totale) et représente 20 % des émissions de gaz à effet de serre (ADEME). Améliorer la performance énergétique des bâtiments apparaît aussi comme un enjeu stratégique pour assurer une transition énergétique inclusive, sociale et solidaire.

En France, 7,5 millions de logements sont considérés comme des « passoires thermiques », entraînant des situations de précarité énergétique. Face à la hausse des prix de l'énergie et un parc peu performant, la précarité énergétique affecte de plus en plus de ménages, exposés également à des risques pour la santé.

La rénovation massive des bâtiments favorise la réduction des émissions grâce à la baisse de la consommation énergétique, améliore le confort et le bien-être des occupants, et participe à la création de valeur et d'emplois sur les territoires⁶.

L'éco-construction et l'éco-rénovation concernent les entreprises, mais les associations et acteurs de l'ESS ont la possibilité d'agir en qualité d'expert pour évaluer et conseiller les acteurs concernés, valoriser les pratiques exemplaires. Ils interviennent également pour lever les nombreux obstacles entravant l'éco-rénovation : complexité des dispositifs existants, manque d'informations des ménages sur les possibilités offertes par la rénovation de l'habitat, manque de formation et de coordination des professionnels de la rénovation...

Quelques repères sur la précarité énergétique :

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 pose une définition : « Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». D'après l'Observatoire national de la Précarité Énergétique (ONPE), en 2019, 6,8 millions de Français-e-s sont en situation de précarité énergétique en France, c'est-à-dire que plus de 8 % du montant de leur revenu est alloué à la facture énergétique de leurs logements.

→ Proposer une offre d'éco-construction

- L'activité du bâtiment est particulièrement énergivore participant fortement aux émissions de gaz à effet de serre. L'éco-conception limite les effets négatifs des bâtiments sur l'environnement tout au long du cycle de vie avec un choix approprié des matériaux locaux et des techniques de mise en œuvre. Dans ce sens, les associations participent au développement des filières d'éco-matériaux locaux et valorisent les savoirs et techniques traditionnelles

Posture de l'association

Exemples d'associations porteuses d'actions

Innovation Co-construction

- ARPE Normandie - association régionale pour la promotion de l'éco construction
- Coop'Hab
- Oïkos
- Pierre & Masse
- Ecopertica



6. La rénovation des 7,5 millions de logements considérés comme des « passoires thermiques » pourrait créer 126 000 emplois d'ici 2025, source : *Les emplois de la transition énergétique, une opportunité pour la France*, Réseau Action Climat, CFDT, CFTC, CLER – Réseau pour la transition énergétique, mai 2018

	Posture de l'association	Exemples d'associations porteuses d'actions
<p>→ Assurer la diffusion d'une information personnalisée et indépendante</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer des conseils personnalisés et neutres au plus proche des habitant·e·s, les associations ont une fonction de relais de proximité leur permettant de développer une capacité d'intermédiation entre les professionnels du secteur et du conseil auprès des particuliers pour favoriser l'éco-construction Sensibiliser aux économies d'énergie et énergies renouvelables, avec l'organisation de balades thermiques et visites de maisons équipées en énergies renouvelables 	Co-construction Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> → Espaces Info Énergie - CPIE des Pays Creusois → ALEC → CPIE Pays d'Aix
<p>→ Impliquer les citoyen·ne·s dans les projets de rénovation</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire participer les habitant·e·s et bénévoles aux travaux grâce aux chantiers participatifs - l'autoréhabilitation - qui favorisent l'échange, le partage et l'apprentissage des techniques et savoir-faire de construction écologique. Ces chantiers participent à la promotion de bâtiments écologiques et performants 	Co-construction	<ul style="list-style-type: none"> → AJENA Energie et Environnement → Botmobil
<p>→ Renforcer la rénovation énergétique des ménages aux revenus modestes</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les foyers les plus précaires tout au long du projet de construction, de rénovation ou d'autoréhabilitation. Ces occupants n'ont pas accès aux dispositifs pour plusieurs raisons (complexité des dispositifs, reste à charge trop important et multiplicité des acteurs) 	Co-construction Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> → Compagnons bâtisseurs → Espaces Info Energie → Réseau Eco Habitat
<p>→ Accompagner la montée en compétences des professionnel·le·s</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le développement de l'éco-construction par des actions de sensibilisation et d'information Favoriser les échanges entre professionnel·le·s (architectes, artisans, bureaux d'études...) de l'éco-construction pour diffuser les connaissances, mutualiser les expériences, échanger des conseils pratiques Proposer aux maîtres d'ouvrage une expertise technique pour l'insertion des matériaux biosourcés et locaux dans les projets de construction ou rénovation 	Co-construction Innovation	<ul style="list-style-type: none"> → Bellastock → Bâtir sain → Echobat → ASDER
<p>→ Interpeller pour faire évoluer les réglementations</p> <ul style="list-style-type: none"> Adopter une posture militante pour imposer des méthodes d'éco-construction Interpeller pour accélérer l'investissement massif dans la rénovation énergétique et atteindre l'objectif fixé de 300 000 rénovations par an par des méthodes à faible impact environnemental 	Interpellation	<ul style="list-style-type: none"> → CLER - réseau pour la transition énergétique

4 Sobriété énergétique

La transition énergétique ne repose pas uniquement sur les innovations technologiques, mais suppose aussi d'accompagner l'évolution de nos modes de vie, qui orientent la consommation d'énergie. La sobriété énergétique consiste à réduire notre consommation d'énergie à travers des changements de comportements et de modes de vie (modes de consommation, d'habitat, de déplacement, de chauffage...). Celle-ci s'applique à l'ensemble des usages de l'énergie dans tous les secteurs.

Premier axe de la transition énergétique selon le scénario négaWatt, la notion de sobriété est devenue une expression courante pourtant longtemps absente du débat public.

L'ensemble des associations du secteur a largement contribué à la prise de conscience de plus en plus généralisée de la nécessité de réduire notre consommation d'énergie.

La sobriété énergétique est d'autant plus importante car les progrès en efficacité énergétique ne se reportent pas sur la consommation finale de l'énergie. Une des raisons à ce constat tient à ce qu'on appelle l'effet rebond : les gains obtenus par une meilleure efficacité est suivi d'un accroissement de la demande d'énergie. Par exemple, après des travaux d'isolation, le gain de consommation se perd au profit d'une température ambiante plus élevée.

Les associations s'attachent à inventer des solutions innovantes pour agir au quotidien : organisation de défis pour réduire sa consommation d'énergie, sensibilisation à travers les éco-gestes, réduction du gaspillage alimentaire, des déchets, développement des repair cafés...

Au domicile, au travail ou dans les établissements scolaires, ces solutions invitent à créer du lien social, avec le partage d'expériences qui favorisent l'engagement. Ces démarches participent également à diffuser une image positive de la sobriété (développement d'initiatives de partage, d'échange, de valorisation de comportement sobres).

→ Sensibiliser les citoyen-ne-s à la transition énergétique et aux économies d'énergie

- Organiser des conférences, festivals, projections, productions de supports pédagogiques pour vulgariser le thème, et faire prendre conscience des enjeux de la transition énergétique
- Sensibiliser aux écocgestes, avec des gestes simples et concrets pour réduire la consommation d'eau et d'énergie, améliorer la qualité de l'air et réduire la pollution numérique
- Organiser un défi, au domicile, dans les établissements scolaires ou au travail, afin de réduire la consommation d'énergie, de déchets avec la modification des comportements dans la vie quotidienne pour sensibiliser en faveur de la sobriété énergétique et la consommation responsable
- Sensibiliser à la sobriété numérique. Les nouveaux usages d'internet, et le développement des smartphones ont favorisé des évolutions en faveur de la transition énergétique (circuits courts, co-voiturage...), mais l'utilisation croissante du numérique et la fabrication des équipements ont des conséquences sur l'environnement. La sobriété numérique, incluant l'éco-conception des services numériques, repose sur un numérique durable et raisonné

Posture de l'association	Exemples d'associations porteuses d'actions
Co-construction Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> → Déclics (défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété - auparavant défi familles à énergie positive) → Défi class'énergie → Association avenir climatique

<p>→ Sensibiliser les citoyen-ne-s à l'alimentation durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervenir dans les écoles, les entreprises, les structures publiques pour faire de la pédagogie et co-construire des dispositifs d'amélioration sur le gaspillage alimentaire, les achats auprès de paysans locaux, l'offre végétarienne, etc. • Développer les circuits courts de proximité. Même si l'objectif de ces réseaux de proximité ne concerne pas directement l'énergie, ces nouvelles pratiques peuvent favoriser la sobriété par la réduction du temps de transport des marchandises, de leur conservation ainsi que la moindre utilisation d'intrants agricoles par l'adoption de modes de productions plus agro-écologiques (dont l'agriculture biologique) 	<p>Co-construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Eco-Ecole → Réseau AMAP
<p>→ Allonger la durée de vie des objets : réutiliser - réparer - mutualiser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réparation des objets avec le développement des lieux dédiés au ré-emploi. Actuellement plus de 75 % des appareils sont jetés suite à une panne fonctionnelle. Par facilité, méconnaissance de solutions concrètes, ou pour des raisons économiques, les propriétaires ne font donc pas la démarche de réparer • Mettre à disposition des habitant-e-s des biens qui ne servent que ponctuellement (réseau des bricothèques, ludothèques, bibliothèques...) • Réintroduire la consigne pour le verre et certains plastiques, la réutilisation permet d'éviter la fabrication d'un nouvel emballage, réduit la consommation d'énergie, d'eau et les émissions de gaz à effet de serre 	<p>Interpellation Réalisation Co-construction Innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Repair Cafés → Réseau des ressourceries → Bout à bout
<p>→ Promouvoir l'écomobilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser aux mobilités douces au quotidien à travers des actions de communication et d'animation pour accompagner les habitant-e-s à des changements de comportement modal (vélo-écoles, pédibus, ateliers de réparation, défis entreprises...). Aujourd'hui, la moitié des déplacements effectués en voiture sont limités à 3km, distance pouvant s'effectuer à pied ou en vélo • Proposer une offre de co-voiturage ou d'autostop domicile-travail pour limiter l'impact de la voiture dans les déplacements quotidiens • Créer des espaces de co-working qui contribuent à réduire ses trajets domicile-travail avec des espaces de travail partagés munis d'équipements mis à disposition (photocopieur, salle de réunion, cuisine...) 	<p>Co-construction Réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> → CPIE Bresse du Jura → Défi au boulot à vélo CADR67 → Réseau citiz → BAPAV → Co-working Pays Basque
<p>→ Accompagner les territoires pour la mise en place d'une stratégie de sobriété énergétique</p>	<p>Co-construction</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Virage Energie

Boîte à outils

- **Défis Déclics** du Cler - Réseau pour la transition énergétique
- **Guide méthodologique Zero Waste France** : Organiser un défi Familles zéro déchet
- Pour approfondir le sujet : **fiche-outils « économie circulaire », et « agriculture durable »** du CRDLA Environnement



ENVIRONNEMENT

Édition : CRDLA Environnement - Décembre 2019

Rédaction : Gabriella Lundgren, Union nationale des CPIE
Contribution aux travaux et relecture : Elvire Paul, CLER - Réseau pour la transition énergétique ;
Thibaud Saint-Aubin, France Nature Environnement ; Jean-Charles Colin,
Mylène Eudeline, Brigitte Giraud et Ludovic Serin, Union nationale des CPIE

Projet du CRDLA Environnement
crdla-environnement@uncpie.org | www.crdlaenvironnement.org



Cette publication est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020